

**Article original**

## **Aires protégées et développement local : quand le parc national du mont sangbé devient un fardeau pour ses riverains**

***NIANZOU Kassikan Geoffroy Ulrich<sup>1\*</sup>, AFFESSI Adon Simon<sup>2</sup>,***

\*1.Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo,

Email : [niangeoffulrich@gmail.com](mailto:niangeoffulrich@gmail.com)

2.Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo,

Email : [affessi\\_adon@yahoo.fr](mailto:affessi_adon@yahoo.fr)

\*Auteur correspondant : [niangeoffulrich@gmail.com](mailto:niangeoffulrich@gmail.com)

Réf : AUM12-0213

**Résumé :** Les aires protégées, tout en jouant un rôle crucial dans la conservation de la biodiversité, peuvent générer des tensions socio-économiques pour les communautés riveraines. Cet article analyse les perceptions des populations locales du Parc National du Mont Sangbé (PNMS) en Côte d'Ivoire, confrontées aux contraintes imposées par la gestion du parc. À travers une approche qualitative fondée sur des entretiens semi-directifs, des observations et une analyse documentaire, l'étude révèle que le PNMS est souvent perçu comme un frein au développement local en raison des restrictions sur l'accès aux ressources naturelles, du sentiment d'exclusion sociale et de l'insuffisance des projets alternatifs. Les riverains développent des stratégies d'adaptation variées, oscillant entre contestation, résignation et innovation sociale. L'article propose des pistes pour mieux concilier conservation et développement, afin d'atténuer le fardeau ressenti par les populations et renforcer l'acceptabilité des politiques environnementales.

**Mots-clés :** aires protégées, développement local, perception sociale, Parc National du Mont Sangbé, Côte d'Ivoire

**Protected Areas and Local Development: When the Mont Sangbé National Park Becomes a Burden for Local Communities**

**Abstract:** While protected areas play a crucial role in biodiversity conservation, they can also generate socio-economic tensions for surrounding communities. This article analyzes the perceptions of local populations living near the Mont Sangbé National Park (PNMS) in Côte d'Ivoire, who are confronted with the constraints imposed by park management. Using a qualitative approach based on semi-structured interviews, participant observation, and document analysis, the study reveals that the PNMS is often perceived as an obstacle to local development due to restrictions on access to natural resources, feelings of social exclusion, and the limited impact of alternative livelihood projects. Local residents have developed various adaptation strategies, ranging from contestation and resignation to forms of social innovation. The article offers insights on how to better reconcile conservation and development, in order to reduce the burden felt by communities and enhance the social acceptability of environmental policies.

**Keywords:** protected areas, local development, social perception, Mont Sangbé National Park, Côte d'Ivoire

## **Introduction**

Depuis plusieurs décennies, les aires protégées sont au cœur des politiques environnementales internationales en raison de leur rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité, particulièrement en Afrique où les écosystèmes sont riches mais vulnérables (Diallo et al., 2022). Toutefois, leur mise en place génère souvent des tensions avec les populations locales lorsque les restrictions d'accès limitent l'exploitation des ressources naturelles nécessaires à leur subsistance (Kouamé & Traoré, 2021).

Le Parc National du Mont Sangbé (PNMS), situé dans l'ouest de la Côte d'Ivoire et couvrant près de 95 000 hectares, illustre bien cette réalité. Bien que sa gestion vise à concilier conservation écologique et développement des zones riveraines, les communautés locales expriment des frustrations liées aux contraintes socio-économiques, au sentiment d'exclusion et au

faible retour des bénéfices liés au parc (OIPR, 2023). Ainsi, le PNMS apparaît parfois davantage comme un frein que comme un levier de développement.

Cet article s'intéresse à la manière dont les riverains perçoivent le PNMS et à l'impact de sa gestion sur les dynamiques locales de développement. La problématique centrale est la suivante : comment la gestion du PNMS influence-t-elle le développement local des communautés riveraines et quelles en sont les perceptions sociales ?

Les objectifs spécifiques sont de :

- Identifier les contraintes socio-économiques induites par le PNMS ;
- Analyser les perceptions des populations à l'égard du parc ;
- Comprendre les stratégies d'adaptation mises en œuvre.

La recherche repose sur une approche sociologique qualitative permettant de saisir les expériences, représentations et logiques d'action des populations locales.

## Méthodologie

### 1. Approche méthodologique

L'étude s'inscrit dans une approche qualitative compréhensive, centrée sur l'exploration des perceptions, des représentations sociales et des stratégies d'adaptation développées par les populations riveraines du PNMS. Cette posture méthodologique s'appuie sur les fondements de la recherche interprétative (Denzin & Lincoln, 2018), qui privilégie une compréhension en profondeur des phénomènes sociaux à partir du point de vue des acteurs eux-mêmes. Loin de chercher à produire des généralisations statistiques, cette approche vise à restituer la complexité des dynamiques locales à l'interface entre

conservation de la biodiversité et usages socio-économiques des ressources naturelles.

Elle permet notamment de révéler les tensions entre politiques de conservation « top-down » et logiques communautaires enracinées dans les pratiques coutumières, en éclairant les significations sociales attribuées aux normes environnementales imposées par l'État ou les institutions de conservation. Cette démarche est particulièrement pertinente dans les contextes où les relations entre populations locales et aires protégées sont historiquement marquées par des formes d'exclusion ou de marginalisation.

## **2. Terrain d'étude**

Le choix du PNMS comme terrain d'étude repose sur sa situation emblématique dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, plus précisément dans la région du Tonkpi, une zone où les tensions entre impératifs écologiques et besoins socio-économiques sont particulièrement saillantes. Le parc, tout en étant un espace de conservation stratégique pour la biodiversité, constitue également un territoire vécu et exploité historiquement par les communautés autochtones.

Les villages riverains retenus que sont : Gbétondié, Touoba et Kokialo, représentent des contextes sociaux distincts mais unifiés par une proximité spatiale et symbolique au parc. Ces localités sont caractérisées par une interdépendance ancienne entre les populations et leur environnement forestier, ce qui rend les dynamiques d'adaptation aux régulations environnementales particulièrement significantes à observer.

## **3. Échantillonnage**

L'échantillonnage s'est effectué selon une méthode raisonnée, cohérente avec les objectifs de l'approche qualitative. Il s'agissait moins de viser une représentativité statistique que de garantir une diversité de perspectives susceptibles d'enrichir la

compréhension des relations entre les populations et le parc. L'échantillon se compose de 35 participants, répartis comme suit:

- **15 habitants** issus des villages riverains (agriculteurs, chasseurs, artisans), en tant que détenteurs de savoirs pratiques liés à l'usage du territoire ;
- **10 leaders communautaires**, dont des chefs traditionnels et représentants des jeunes et femmes, porteurs de discours normatifs et de mémoire collective ;
- **05 membres d'associations locales**, acteurs clés de la médiation entre communautés et institutions ;
- **05 agents de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR)**, représentant la dimension institutionnelle de la gestion du parc.

Ce choix permet de croiser des voix parfois opposées et d'analyser les rapports de pouvoir, de négociation ou de résistance au sein de cette interface socio-environnementale.

#### **4. Collecte des données**

La collecte de données s'est déroulée entre juin et juillet 2025 et a mobilisé plusieurs techniques complémentaires, conformément à la logique de triangulation méthodologique propre aux recherches qualitatives.

- **Entretiens semi-directifs** : ils ont été menés avec l'ensemble des participants. D'une durée moyenne de 60 minutes, ils ont permis de recueillir des récits ancrés dans les expériences quotidiennes, portant sur les représentations du parc, les perceptions des contraintes liées à sa gestion, et les mécanismes d'adaptation développés.
- **Observations participantes** : en assistant à des réunions communautaires et à des sessions de sensibilisation

organisées par l'OIPR, l'enquêteur a pu saisir les dynamiques collectives, les interactions sociales et les éventuels conflits ou formes de coopération sur le terrain.

- **Analyse documentaire** : l'examen des rapports institutionnels (notamment ceux de l'OIPR), des études antérieures et de la littérature a permis d'inscrire les discours recueillis dans un cadre plus large, historique et politique, de la gouvernance environnementale en Côte d'Ivoire.

## 5. Analyse des données

Les données recueillies ont été soumises à une analyse thématique selon la méthode proposée par Braun & Clarke (2006). Après transcription intégrale des entretiens, un codage inductif a permis de faire émerger quatre grands thèmes transversaux :

- les contraintes perçues dans l'accès et l'usage des ressources naturelles ;
- les représentations sociales du parc (entre bien commun et instrument de dépossession) ;
- les impacts socio-économiques de la politique de conservation sur les modes de vie locaux ;
- les stratégies d'adaptation développées par les populations (contournement, négociation, hybridation des normes).

L'analyse a été enrichie par les données issues de l'observation et des documents analysés, assurant une triangulation des sources et une meilleure validité des résultats. Cette approche permet de restituer les logiques d'action et les rationalités locales qui échappent souvent aux cadres analytiques purement technocratiques.

## 7. Résultats

### 1. Contraintes socio-économiques perçues par les riverains

L'analyse des données recueillies auprès des populations riveraines du PNMS met en évidence un ensemble de contraintes socio-économiques perçues comme conséquences directes de la politique de conservation actuelle. Dans les discours recueillis, la création du parc est généralement associée à une restriction sévère des pratiques traditionnelles de subsistance : chasse, cueillette, exploitation du bois ou pêche qui constituaient historiquement les principales sources d'alimentation, de revenus et d'énergie domestique.

Pour les habitants, ces interdictions ont provoqué un déséquilibre profond entre la logique de préservation environnementale et les besoins vitaux des communautés locales. Le sentiment dominant est celui d'un appauvrissement progressif, accompagné d'une perte d'autonomie économique. En parallèle, la gestion du PNMS est perçue comme un frein au développement local, accentuant les inégalités entre les populations rurales et les acteurs institutionnels.

Un agriculteur du village de Touoba confie :

*Avant la création du parc, la vie était un peu plus simple pour nous. On pouvait aller librement en brousse pour chasser le gibier, cueillir du miel ou ramasser du bois, soit pour vendre, soit pour préparer. C'était notre manière de survivre, et ça aidait beaucoup à nourrir la famille, surtout pendant les saisons difficiles. Mais depuis que le parc a été créé, tout cela est devenu interdit. On ne peut plus entrer librement, même pour chercher un peu de bois mort. Si on nous attrape, on risque des amendes ou même la prison. Franchement, ça devient de plus en plus difficile de subvenir aux besoins de la maison, parce qu'on a perdu une bonne partie de nos anciennes sources de revenus.*

(Entretien, Ancien 67 ans, Agriculteur, Touoba,  
Juillet 2025)

De nombreux riverains affirment ne pas être écoutés par les autorités du parc. Ils dénoncent un manque de dialogue et de concertation. Leurs besoins, leurs savoirs locaux et leurs priorités sont souvent ignorés dans les décisions. Cela crée un profond sentiment de mise à l'écart. Malgré la présence du parc, ils ne voient aucune amélioration dans leur quotidien. Les retombées économiques promises, comme l'emploi ou le développement local, restent absentes ou très limitées. Ils ont l'impression que seuls les acteurs extérieurs, comme les ONG ou les gestionnaires, bénéficient réellement du parc. Cette situation alimente une frustration croissante. Certains vont jusqu'à remettre en question la légitimité du projet de conservation, perçu comme imposé sans leur consentement.

Une maraîchère explique :

*Le parc nous impose des règles, mais nous ne voyons pas ce qu'on gagne en retour. On se sent exclus des décisions qui concernent notre terre. On ne peut plus chasser, ni cultiver comme avant, et même pour couper du bois, il faut des autorisations qu'on n'obtient jamais. Pendant ce temps, on voit des gens de l'extérieur venir, circuler librement, parfois avec des aides ou des projets. Nous, on ne reçoit rien. On vit ici depuis toujours, mais on a l'impression que notre avis ne compte pas. On nous parle de protection de la nature, mais on nous empêche de vivre dignement. Ce n'est pas juste. Le parc est sur notre territoire, mais on n'a aucun pouvoir sur ce qui s'y passe. »*

(Entretien, maraîchère 34 ans, Gbétondié, juillet 2025)

Un autre enquêté va plus loin:

*Depuis que le parc a été créé, notre vie est devenue plus difficile. On nous interdit d'aller chercher du bois ou de poser des pièges, alors que c'est ce qui nous permettait de*

survivre. On respecte la nature, mais on ne peut pas vivre sans elle. Le problème, c'est qu'on ne nous demande jamais notre avis. Toutes les décisions sont prises sans nous. On découvre les règles une fois qu'elles sont déjà appliquées. C'est comme si notre présence ne comptait pas. Pourtant, c'est notre terre, ce sont nos traditions. On veut juste être consultés, écoutés, et qu'il y ait un vrai partage des bénéfices du parc.

(Entretien, Chasseur 32 ans, Kokialo, juillet 2025).

Ces propos traduisent une désarticulation entre les logiques locales d'usage de la nature et les règles imposées par la gestion centralisée du parc. L'absence d'alternatives économiques adaptées accentue la précarité. Pour de nombreux enquêtés, la conservation est vécue non comme un projet collectif de durabilité, mais comme une contrainte imposée « d'en haut », sans réelle prise en compte des réalités sociales et économiques locales.

Le Tableau 1 illustre les principales contraintes perçues par les populations riveraines : la restriction d'accès aux ressources naturelles (85 %) apparaît comme la plus déterminante, suivie de l'exclusion des processus décisionnels (70 %) et de l'insuffisance des projets alternatifs (65 %). Ces chiffres révèlent un sentiment partagé de marginalisation et un déficit de reconnaissance sociale au sein du dispositif de gouvernance du parc.

**Tableau 1: Principales contraintes perçues par les populations riveraines**

Contraintes	Fréquence d'évocation (%)	Exemples spécifiques
Restriction d'accès aux ressources	85%	Interdiction de chasse et cueillette
Exclusion des processus décisionnels	70%	Absence de consultation réelle
Insuffisance des projets alternatifs	65%	Projets économiques peu adaptés
Pressions économiques externes	55%	Hausse du coût de la vie

(Source: NIANZOU Ulrich, AFFESSI Simon Juillet 2025)

Ce tableau met en évidence les principales contraintes ressenties par les populations riveraines face à la gestion du PNMS. La restriction d'accès aux ressources naturelles est la plus fréquemment évoquée (85 %), signe qu'elle constitue une préoccupation majeure, notamment avec l'interdiction de pratiques essentielles comme la chasse ou la cueillette. L'exclusion des processus décisionnels (70 %) traduit un fort sentiment de marginalisation, les habitants estimant ne pas être écoutés ni impliqués. L'insuffisance des projets alternatifs (65 %) montre que les solutions proposées ne répondent pas efficacement aux besoins locaux. Enfin, les pressions économiques externes (55 %), telles que la hausse du coût de la vie, aggravent encore la situation de ces communautés déjà fragilisées.

## **2. Gestion du PNMS et articulation avec le développement local**

L'analyse met en évidence un décalage important entre les objectifs de conservation défendus par les gestionnaires du PNMS et les attentes concrètes des populations riveraines en matière de développement local. D'un côté, les agents de l'OIPR insistent sur l'importance de préserver les écosystèmes, de protéger la biodiversité et de se conformer aux normes internationales en matière de conservation. Ces priorités répondent à des engagements environnementaux globaux, parfois dictés par des partenaires techniques ou financiers.

Dans ce contexte, un agent de l'OIPR dit ceci :

*Protéger cet espace, c'est une responsabilité que nous avons envers le pays et envers les générations futures. Ce parc n'est pas seulement une réserve de biodiversité, c'est un patrimoine naturel irremplaçable. Le développement local est important, mais il ne peut pas se faire au détriment de l'environnement. Si on ne met pas de limites claires, on court à la perte des espèces, à la dégradation des sols, et à l'épuisement des ressources. Notre rôle, c'est de veiller à ce que tout projet s'inscrive dans une logique durable, compatible avec les objectifs de conservation. La nature ne peut pas toujours s'adapter à l'homme ; parfois, c'est à nous de nous adapter à elle.*

(Entretien, Agent OIPR, Juillet 2025)

Mais de l'autre côté, les communautés locales attendent des améliorations tangibles dans leur quotidien : accès aux ressources, emplois, projets de développement adaptés. Elles ont du mal à percevoir les bénéfices directs de la conservation, surtout quand celle-ci se traduit par des restrictions strictes. Ce manque d'équilibre entre protection de la nature et développement humain alimente un sentiment d'injustice. Les habitants ont le sentiment que leurs besoins sont secondaires, voire négligés, au profit d'objectifs écologiques souvent perçus comme extérieurs à leur réalité.

Une maraîchère explique :

*On nous parle souvent de projets de développement liés au parc, mais dans les faits, ça ne profite qu'à quelques-uns. Ce sont toujours les mêmes personnes qui sont choisies, et souvent, ce sont les ONG ou des gens venus de l'extérieur qui en tirent le plus d'avantages. Le reste du village ne voit rien venir. Il n'y a pas de transparence sur la sélection des bénéficiaires ni sur les budgets. On a l'impression que ces projets sont faits pour cocher des cases, pas pour répondre à nos vrais besoins. Pourtant, c'est toute la communauté qui est impactée par les restrictions du parc. Si on veut que les gens adhèrent à la conservation, il faut que les retombées soient équitables et visibles pour tous.*

(Entretien, Femme maraîchère, Touoba, Juin 2025)

Ce décalage de priorités crée des tensions sur le terrain, fragilise l'adhésion des populations locales aux projets de conservation et compromet, à terme, la durabilité même du modèle de gestion du parc.

**Tableau 2: Perceptions croisées sur la gestion du PNMS et développement local**

Groupes interrogés	Priorités déclarées	Perception des effets sur le développement local
Gestionnaires du parc (OIPR)	Conservation stricte, respect des normes	Essentielle mais parfois difficile à concilier
Riverains	Accès aux ressources, projets concrets	Souvent insuffisante, source de frustration
ONG locales	Médiation, projets participatifs	Positive mais à renforcer

(Source: NIANZOU Ulrich, AFFESSI Simon Juillet 2025)

Ce tableau illustre les divergences de priorités et de perceptions entre les différents acteurs impliqués dans la gestion du PNMS.

Les gestionnaires du parc mettent en avant une approche de conservation stricte, qu'ils jugent essentielle, mais reconnaissent sa difficile compatibilité avec les réalités locales. Les populations riveraines, elles, privilégient l'accès aux ressources et des projets concrets, mais perçoivent peu d'effets positifs sur leur développement, ce qui alimente leur frustration. Les ONG locales jouent un rôle d'intermédiaire, en promouvant des approches participatives, qu'elles estiment utiles, mais encore insuffisamment développées. Ces divergences alimentent une tension structurelle qui, si elle n'est pas prise en compte, risque d'affaiblir la gouvernance du parc et compromettre les objectifs de développement durable.

### **3. Perceptions croisées et tensions autour de la gouvernance du PNMS**

Les résultats révèlent une fragmentation du dialogue entre acteurs. Si la rhétorique participative est omniprésente dans les discours institutionnels, elle peine à se traduire dans les pratiques quotidiennes. Les populations locales se disent exclues des espaces de décision, tandis que les gestionnaires justifient ces restrictions par la nécessité de « discipline écologique ».

Les ONG locales jouent souvent un rôle d'intermédiaire, mais leurs moyens limités et leur dépendance aux bailleurs internationaux réduisent leur capacité d'action autonome. Ce contexte entretient une participation sous contrôle, où les décisions stratégiques demeurent centralisées, et où la concertation se limite fréquemment à de simples réunions d'information.

Ces constats mettent en évidence une gouvernance à double vitesse : d'un côté, un modèle de conservation conforme aux standards internationaux, et de l'autre, une participation locale réduite à une dimension symbolique. Cette asymétrie structurelle constitue un frein majeur à la durabilité du modèle actuel du PNMS.

**Tableau 3: Perceptions croisées et tensions autour de la gouvernance du PNMS**

<b>Acteurs concernés</b>	<b>Position et perception de la gouvernance</b>	<b>Pratiques observées / Réalités du terrain</b>	<b>Effets et tensions générées</b>
<b>Gestionnaires du parc (OIPR)</b>	Met l'accent sur la conservation stricte et la « discipline écologique ». Estime que les restrictions sont nécessaires pour protéger la biodiversité.	Gouvernance centralisée ; décisions prises au niveau institutionnel ; faible implication des communautés locales dans la planification.	Création d'un fossé entre logiques institutionnelles et réalités locales ; tensions sociales croissantes avec les riverains.
<b>Populations riveraines</b>	Se perçoivent comme exclues des processus décisionnels ; estiment que la participation est symbolique et les bénéfices inexistant.	Faible consultation réelle ; information descendante ; méfiance envers les autorités du parc.	Sentiment d'injustice et de marginalisation ; rejet ou désintérêt vis-à-vis des actions de conservation.
<b>ONG locales</b>	Se positionnent comme médiaterices entre gestionnaires et communautés ;	Manque de moyens financiers et techniques ; dépendance vis-à-vis des	Difficulté à jouer pleinement leur rôle d'intermédiaire ; crédibilité

	défendent une approche participative plus inclusive.	bailleurs ; influence limitée sur les décisions majeures.	parfois fragilisée auprès des populations.
<b>Ensemble des acteurs</b>	Reconnaissent la nécessité de concilier conservation et développement , mais peinent à établir un consensus opérationnel.	Processus participatif limité à des consultations formelles ; absence d'un cadre de dialogue durable et équilibré.	Gouvernance à double vitesse : participation sous contrôle et asymétrie décisionnelle persistante.

(Source: NIANZOU Ulrich, AFFESSI Simon Juillet 2025)

Le tableau ci-dessus met en évidence une asymétrie structurelle dans la gouvernance du PNMS, marquée par un déséquilibre entre les discours participatifs et les pratiques effectives de gestion. D'un côté, les gestionnaires institutionnels privilégient une approche hiérarchique fondée sur la conservation stricte, considérée comme garante de la durabilité écologique. De l'autre, les populations locales se sentent exclues des processus décisionnels, leur participation se limitant souvent à une présence formelle ou consultative sans véritable pouvoir d'influence.

Les ONG locales, censées jouer un rôle de médiation, se retrouvent dans une position intermédiaire fragile, en raison de leur dépendance aux financements extérieurs et de leur faible marge d'autonomie dans les négociations locales. Cette situation alimente une participation sous contrôle, où la concertation devient un outil de légitimation institutionnelle plutôt qu'un espace de codécision.

L'ensemble de ces dynamiques révèle l'existence d'une gouvernance duale : d'une part, un modèle institutionnel aligné sur les standards internationaux de conservation ; d'autre part, une réalité locale marquée par la marginalisation des acteurs communautaires. Ce décalage entre principes et pratiques compromet la durabilité sociale du dispositif et alimente un sentiment de défiance vis-à-vis des autorités du parc. La participation, bien qu'affichée comme un pilier du modèle de gestion, apparaît ainsi instrumentalisée traduisant moins une inclusion réelle qu'une tentative de contrôle des populations locales sous couvert de concertation.

## **Discussion**

Les résultats mettent en évidence un paradoxe structurel qui traverse la plupart des aires protégées africaines : la conservation de la biodiversité, bien qu'indispensable, entre en conflit avec les impératifs socio-économiques des populations locales (Kouakou et al., 2021). Dans le cas du PNMS, cette contradiction se manifeste par des restrictions d'accès aux ressources naturelles (chasse, cueillette, bois de chauffe, pâturage) que les habitants perçoivent comme une forme de dépossession. Ces interdictions, justifiées par des impératifs écologiques, engendrent des tensions sociales et une perception d'injustice environnementale.

Les communautés riveraines, historiquement dépendantes de ces ressources pour leur subsistance, vivent désormais la conservation comme une contrainte imposée "d'en haut". Cette situation illustre un désajustement entre les logiques institutionnelles et les réalités locales, typique des modèles de gestion inspirés des paradigmes occidentaux de protection intégrale. Comme dans d'autres parcs ivoiriens (Traoré & Diallo, 2023), les restrictions imposées alimentent un sentiment d'exclusion et de marginalisation socio-économique.

Ce paradoxe interroge la capacité réelle du modèle de gouvernance mixte à concilier conservation et développement. En théorie, ce modèle vise l'équilibre entre la préservation écologique et l'amélioration des conditions de vie. En pratique, le poids de la conservation prime, reléguant les considérations sociales à l'arrière-plan. Le défi majeur demeure donc celui d'une reformulation des politiques environnementales, capables d'intégrer durablement les attentes locales dans un cadre participatif et équitable.

## **2. Perceptions sociales et légitimité des politiques environnementales**

Le sentiment d'exclusion et d'impuissance exprimé par les populations riveraines fragilise la légitimité des institutions de gestion du PNMS. Les entretiens révèlent une perception largement partagée selon laquelle les décisions relatives au parc sont prises sans consultation réelle, dans une logique descendante. Les mécanismes de concertation existants sont souvent jugés symboliques, voire manipulatoires, renforçant ainsi l'idée d'une participation sous contrôle.

La légitimité institutionnelle, dans un tel contexte, ne peut être assurée que si les acteurs locaux perçoivent un retour concret de leur implication. Or, la faible efficacité des projets dits alternatifs : apiculture, élevage, agriculture durable, accentue le fossé entre les attentes des communautés et les promesses institutionnelles. Les riverains dénoncent une répartition inégale des bénéfices et une captation des ressources par des acteurs externes, notamment certaines ONG partenaires.

Ce constat rejoint les analyses de Koné et al. (2022), pour qui la transparence et la coresponsabilité sont les conditions fondamentales de la durabilité participative. En l'absence de ces garanties, la politique de conservation devient une source de désenchantement collectif et alimente une forme de résistance passive : non-collaboration, braconnage opportuniste, ou

exploitation clandestine des ressources. La question de la légitimité apparaît ainsi comme un enjeu central de la gouvernance du PNMS non seulement dans sa dimension juridique, mais surtout dans sa dimension symbolique et relationnelle.

### **3. Stratégies d'adaptation : entre résistance et innovation**

Face aux contraintes imposées par la gestion conservatrice, les populations locales ne se limitent pas à une posture de victimes. Elles développent des formes d'adaptation et d'inventivité sociale pour contourner ou négocier les règles du système. Les observations montrent une diversité de stratégies : certains adoptent des attitudes de résistance ouverte (braconnage, feux de brousse, opposition aux agents de l'OIPR), tandis que d'autres s'inscrivent dans des dynamiques collaboratives à travers des projets communautaires ou des partenariats encadrés.

Ces réponses différencieront traduisent une recomposition des rapports de pouvoir locaux, où les communautés cherchent à retrouver une marge d'autonomie dans un dispositif jugé coercitif. Comme l'ont montré Fofana et al. (2024), les acteurs locaux disposent d'une capacité d'innovation insoupçonnée lorsqu'ils se sentent reconnus et associés aux processus décisionnels. Leur savoir écologique traditionnel, leur connaissance du territoire et leur sens de la solidarité communautaire représentent des ressources sociales clés pour repenser la gouvernance du parc.

Ces stratégies montrent que la résistance n'est pas nécessairement un rejet, mais parfois une forme d'expression politique face à une gouvernance asymétrique. En ce sens, les comportements dits « déviants » peuvent être interprétés comme des formes de participation différée ou contestataire, exprimant la volonté des populations d'être entendues et de peser sur les choix qui les concernent.

#### **4. Perspectives pour une co-gestion plus intégrée**

La persistance des tensions entre impératifs écologiques et besoins sociaux souligne la nécessité d'un renforcement effectif de la co-gestion. Celle-ci ne doit plus être conçue comme un simple cadre administratif, mais comme un processus dynamique de négociation où chaque acteur dispose d'une voix réelle. Pour y parvenir, plusieurs leviers apparaissent essentiels : la création d'instances participatives authentiques, la mise en place de mécanismes de médiation locaux, et la redistribution équitable des bénéfices issus du parc (tourisme, projets de compensation, emplois).

Cette orientation rejoint les principes de la Stratégie Nationale des Aires Protégées (SNAP, 2021), qui préconise une articulation plus étroite entre la protection de la biodiversité et le développement communautaire. L'enjeu n'est plus seulement écologique, mais social et politique : il s'agit de reconstruire un lien de confiance entre gestionnaires et populations, fondé sur la reconnaissance mutuelle et la justice environnementale.

Ainsi, une gouvernance plus intégrée du PNMS passerait par une décentralisation effective des décisions, un renforcement des capacités locales, et une valorisation des initiatives endogènes. Ces éléments constituent les bases d'une durabilité partagée, où la conservation n'exclut plus le développement, mais s'y inscrit comme composante d'un projet collectif de territoire.

**Tableau 4: Recommandations pour une meilleure articulation conservation-développement**

Enjeux identifiés	Recommandations opérationnelles
Sentiment d'exclusion locale	Instaurer des instances participatives réelles
Insuffisance des projets	Développer des initiatives économiques adaptées
Conflits d'usage	Mettre en place des mécanismes de médiation et suivi

(Source: NIANZOU Ulrich, AFFESSI Simon Juillet 2025)

Ce tableau résume clairement les principaux enjeux rencontrés et les recommandations associées pour y répondre. Le sentiment d'exclusion locale appelle à la création d'instances participatives véritables afin d'impliquer pleinement les communautés dans la gestion. L'insuffisance des projets souligne la nécessité de développer des initiatives économiques mieux adaptées aux besoins locaux. Enfin, la présence de conflits d'usage justifie la mise en place de mécanismes de médiation et de suivi pour prévenir et gérer les tensions.

Au regard des résultats présentés, cette étude met en évidence les dynamiques complexes entre gestion du PNMS, contraintes socio-économiques et perceptions sociales des populations riveraines. Elle montre que la conservation, lorsqu'elle est vécue comme un processus imposé et peu redistributif, tend à fragiliser la confiance et la coopération, réduisant ainsi l'adhésion des riverains aux objectifs de protection.

## 5. Limites méthodologiques

Comme toute recherche qualitative, cette étude présente des limites. La taille restreinte de l'échantillon et la focalisation sur une zone géographique limitée (trois villages riverains) empêchent toute généralisation à l'ensemble des contextes de

cohabitation entre populations et aires protégées en Côte d'Ivoire ou ailleurs. Toutefois, la profondeur contextuelle et la richesse des données qualitatives permettent de formuler des hypothèses analytiques transférables, notamment sur les tensions entre conservation et justice sociale. Par ailleurs, la posture de l'enquêteur en tant qu'observateur impliqué peut avoir influencé certains récits, bien que cette subjectivité soit assumée comme partie intégrante du processus interprétatif.

## **Conclusion**

L'étude sur la gouvernance du PNMS met en évidence le paradoxe entre conservation environnementale et développement local. Si la création du parc répond à des objectifs légitimes de préservation de la biodiversité, elle est perçue par les populations riveraines comme une contrainte majeure limitant leurs activités traditionnelles et leurs moyens de subsistance. Les restrictions d'accès aux ressources, le manque de consultation et l'insuffisance de projets alternatifs adaptés nourrissent un profond sentiment d'exclusion et d'injustice sociale.

Cette situation traduit une gouvernance marquée par une participation sous contrôle, où la centralisation des décisions affaiblit la légitimité des institutions et fragilise l'adhésion des communautés. Cependant, loin d'être passives, les populations locales développent des stratégies d'adaptation et d'innovation, témoignant de leur capacité à négocier, contourner ou transformer les contraintes pour assurer leur survie économique et culturelle.

La portée sociale de cette recherche réside dans la mise en lumière de ces dynamiques locales souvent ignorées par les politiques publiques. Elle souligne la nécessité d'une gouvernance plus inclusive, fondée sur le dialogue, la reconnaissance des savoirs locaux et la co-gestion. Sur le plan pratique, l'étude propose de renforcer les mécanismes participatifs, de promouvoir des initiatives économiques viables

et équitables, et de mettre en place des dispositifs de médiation pour prévenir les conflits d'usage.

En somme, l'avenir du PNMS dépendra de la capacité des acteurs à construire une conservation partagée, où la protection de la nature ne se fera plus au détriment du bien-être des communautés, mais en synergie avec leurs aspirations sociales et économiques.

### Références Bibliographiques

BRAUN Virginia et CLARKE Victoria, (2006), « Using thematic analysis in psychology », Qualitative Research in Psychology, 3(2), pp. 77-101.

DENZIN Norman Kent, et LINCOLN Yvonna Sessions, (2018), The SAGE Handbook of Qualitative Research, Thousand Oaks, SAGE Publications.

DIALLO Aboulaye, TRAORE Seydou et KOUAME Michel, (2022), « Gouvernance des aires protégées et développement local en Afrique de l'Ouest », Revue Africaine de Gestion Environnementale, 15(1), pp. 45-62.

FOFANA Ismaël, KONE Yacouba et TRAORE Bouaké, (2024), « Stratégies communautaires face aux conflits d'usage dans les parcs nationaux ivoiriens », Journal Ivoirien des Sciences Sociales, 20(2), pp. 78-94.

KONE Yacouba et al., (2022), « Transparence et coresponsabilité dans la gouvernance des aires protégées en Côte d'Ivoire », Revue Ivoirienne de Gouvernance et Développement, 14(1), pp. 12-28.

KOUAKOU Aristide, SORO Marius et N'GUESSAN Laurent, (2021), « Aires protégées et développement local : une analyse

**NIANZOU K. G. U., AFFESSI A. S.**, Aires protégées et développement local : quand le parc national du mont sangbé devient un fardeau pour ses riverains

critique en Côte d'Ivoire », *Cahiers de Développement Durable*, 9(3), pp. 33-49.

KOUAME Michel et TRAORE Seydou, (2021), *Politiques de conservation et tensions socio-économiques en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Presses Universitaires de Côte d'Ivoire.

OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES (OIPR), (2023), *Rapport annuel de gestion du Parc National du Mont Sangbé*, Abidjan, OIPR.

STRATÉGIE NATIONALE DES AIRES PROTÉGÉES (SNAP), (2021), *Vers une gouvernance inclusive des aires protégées en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Ministère de l'Environnement.

TRAORE Seydou et DIALLO Aboulaye, (2023), « *Gouvernance environnementale et inclusion sociale : enjeux et perspectives* », *Revue Ivoirienne des Sciences Sociales*, 12(1), pp. 55-70.